

3 minutes pour comprendre avec les SES !
Concours de vidéos pédagogiques de Sciences économiques et sociales
4^e édition

Nous organisons pour la quatrième fois un concours de vidéos pédagogiques au niveau national. Pour y participer, vous pouvez organiser dans votre lycée un concours de vidéos pédagogiques au sein d'une classe ou entre plusieurs classes. Il s'agira pour vous de sélectionner et de nous faire parvenir la vidéo ou les vidéos (deux maximum par classe) qui participeront au concours au niveau national. Des prix récompenseront les gagnants.

Voici un livret pour vous aider à organiser cette participation. Vous pouvez bien sûr adapter les moyens à votre situation. Seul le cahier des charges doit être strictement respecté.

Cahier des charges :

- La vidéo doit durer 3 minutes maximum
- La vidéo doit expliquer et illustrer une notion au programme de seconde, première ou terminale de façon claire et précise
- La vidéo doit donner envie de s'intéresser au sujet
- Toute personne figurant sur la vidéo doit fournir une autorisation de participation et de diffusion signée par lui même, si majeur, ou par ses responsables légaux, si mineur (annexe 1)
- Les auteurs de la vidéo doivent signer et faire signer par leurs responsables légaux (si mineurs) un formulaire concernant la diffusion de la vidéo (annexe 1).

Étapes à respecter :

- Candidature avant le 21 décembre 2019
- Envoi de la vidéo sélectionnée dans votre établissement avant le 29 février 2020 :
 - Lorsque votre vidéo est terminée, vous nous l'envoyez via Wetransfer par exemple à l'adresse concoursvideos.50ansses@gmail.com
 - Nous posterons votre vidéo en ligne sur la chaîne Youtube dédiée : https://www.youtube.com/channel/UCPvBIPd9mH4_444FVd4kEKw
 - Toutes les autorisations des personnes figurant sur la vidéo et des auteurs de la vidéo doivent nous être envoyées par mail à concoursvideos.50ansses@gmail.com
- Remise des lots lors du Printemps de l'économie.

Moyens :

- Groupes d'environ 4 élèves
- Supports pédagogiques : cours, manuels de SES du CDI, internet, ...
- Supports techniques : caméra, appareil photo ou smartphone

- Support de montage : logiciel gratuit *Windows Movie Maker* ou autre.
- L'utilisation de schémas, de jeux de rôle, de dessins, de tableaux, de graphiques, de sketches, etc. est possible.

Proposition de déroulé des séances :

- Une heure en classe entière pour constituer les groupes et travailler sur la notion choisie. Les élèves doivent à l'issue de cette heure avoir rempli une fiche par équipe (annexe 2).
- Deux semaines de tournage pour les élèves (en dehors des heures de cours), avec la possibilité de se faire accompagner par les documentalistes.
- Une heure en demi-groupe au CDI pour aider au montage de la vidéo.
- Une heure en classe entière pour visionner les différentes vidéos, les évaluer collectivement et proposer des améliorations

Jury :

- Pour chaque classe, une ou deux vidéos (nécessairement sur deux notions différentes) sont sélectionnées par un jury qui peut être constitué des documentalistes, de l'enseignant de SES et/ou des élèves (de la classe concernée ou non). Chaque classe a toute liberté pour organiser le mode de sélection de la vidéo qui la représente dans le concours.
- Les vidéos sont postées sur une plateforme de partage en ligne (Youtube), avec diffusion sur des réseaux sociaux (Facebook, Twitter), et vote des internautes pour décerner un Prix du public.
- Elles sont également évaluées par un jury national comprenant des enseignants de SES, des chercheurs en sciences sociales, et des professionnels de l'audiovisuel. Ce jury décernera un premier et un deuxième prix du jury.

Pour nous envoyer votre vidéo et/ou pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à Camille Aymard via l'adresse concoursvideos.50ansses@gmail.com

Annexe 1 : Autorisations

Droit à l'image des personnes filmées

Je soussigné(e), déclare être informé d'avoir été filmé et de figurer dans un petit film à vocation pédagogique. Je donne le droit à l'auteur de ce film de le diffuser, sans que mon nom n'apparaisse, notamment sur internet, les réseaux sociaux, et en projection en classe ou lors d'événements ouverts à un large public.

A, le

Prénom et nom :

Signature (si majeur) / du ou des responsable(s) légaux (si mineur)

Droits d'auteurs

Je soussigné(e), co-auteur d'une vidéo réalisée dans le cadre du concours "3 minutes pour comprendre !" à l'occasion des 50 ans des Sciences économiques et sociales, place mon oeuvre sous la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France (CC BY-NC-ND 3.0 FR). Par là même, j'autorise la copie et la diffusion de cette vidéo sous tout format, dans la mesure où celle-ci n'est pas modifiée, que l'usage est non-commercial et que le nom des auteurs apparait.

A, le

Prénom et nom :

Signature (si majeur) / du ou des responsable(s) légaux (si mineur)

Annexe 2 : Fiche de conception par équipe

3 minutes pour comprendre avec les SES ! Concours de vidéos pédagogiques en Sciences économiques et sociales

Nom du groupe :

Élèves du groupe :

Notion choisie :

Définition de la notion :

Illustration de la notion :

Prolongement éventuel de la notion :

Scénario du film (scène par scène) :

Nombre de scènes :

Nombre et nom des acteurs :

Lieux de tournage :

Matériel vidéo utilisé :

Matériel nécessaire dans les scènes :